

Aidant familial : comment sont taxées vos rémunérations ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 03/06/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 28/12/2019

Un proche en situation de handicap a besoin de soins constants. En contrepartie de votre aide, il vous propose une rémunération. A votre niveau, comment sera taxée cette rémunération ?

Aidant familial : qu'est-ce que c'est ?

Qui ? Un « aidant familial » est une terminologie utilisée pour désigner une personne qui vient en aide, pour les activités de la vie quotidienne, à une personne handicapée de son entourage.

Quelle aide ?

{ABONNEZ-VOUS}

Aidant familial : et si vous percevez une rémunération ?

Une rémunération... Puisqu'en tant qu'aidant familial vous prenez du temps sur votre temps personnel ou sur votre temps de travail, le proche que vous assistez peut vous offrir une rémunération.

...imposable...

{ABONNEZ-VOUS}